

POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES DE LA SOCIÉTÉ ADS

Dans le cadre du déploiement de sa nouvelle stratégie, ADS a défini une politique Achats Responsables pour mieux répondre aux enjeux actuels et à venir. Cette politique a pour objectif de sélectionner ses fournisseurs et préférer l'achat d'un bien ou d'un service en prenant en compte nos exigences sociales, éthiques et environnementales.

L'objectif de cette politique Achats Responsables est de faire évoluer les critères de sélection de nos fournisseurs, participer à la progression et aux innovations de ces derniers et de construire une relation durable et équilibrée. Cette politique Achats Responsables s'applique à tous les collaborateurs de la société ADS habilités à réaliser une commande. Nos fournisseurs seront choisis et départagés sur leurs capacités à répondre à nos exigences.

ADS s'engage également envers ses fournisseurs et sous-traitants afin de progresser mutuellement et leur garantir un partenariat durable et prospère.

ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ ADS ENVERS SES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

ADS s'engage à :

- Respecter le principe d'équité dans le traitement de ses Fournisseurs. Au cours d'un appel d'offre, fournir les mêmes informations aux soumissionnaires, demander les mêmes délais, et évaluer les offres suivant les mêmes critères.
- Apprécier l'offre mieux-disante, les acheteurs s'attachent à prendre en compte l'ensemble des composantes du coût :
 - la conformité des produits et des services ;
 - le délai de livraison
 - les coûts logistiques associés (transport, stockage,...)
 - la vision globale du cycle de vie
 - la fiabilité du service après-vente
- Favoriser dans la mesure du possible les candidats locaux (objectif -> 30% de fournisseurs situés en Savoie) ou qui proposent la meilleure offre en termes de performances RSE
- Construire des relations à long terme, dans une démarche d'amélioration commune et continue
- Accompagner nos fournisseurs à progresser sur les enjeux RSE et participer à des groupes de travail sur le sujet
- Éviter toute dépendance économique qui pourrait mettre en péril l'une des deux parties. En cas de désengagement d'ADS, ce dernier sera anticipé et progressif.
- Sensibiliser et former ses acheteurs aux principes éthiques et RSE.

ENGAGEMENTS ATTENDUS DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Exigences sociales

- Respecter les principes relatifs aux Droits de l'Homme, au Droit du Travail fondamentaux conformément à la déclaration de l'OIT, et œuvrer pour l'amélioration continue des conditions de travail des employés.
- Respecter les règles de sécurité des personnes et des installations sur l'ensemble des sites.
- Promouvoir l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées ou éloignées de l'emploi.
- Proposer et favoriser l'accès à la formation et au développement des compétences pour ses salariés

Exigences éthiques et de conformité

- Favoriser la libre concurrence en proscrivant toute concertation et toute entente sur les prix et offres
- Respecter les législations qui lui sont applicables, notamment sociales et fiscales, et les réglementations relatives à la protection des données (RGPD).
- S'engager à lutter contre toute forme de corruption, la fraude et les pots-de-vin. Les Fournisseurs s'interdisent d'offrir aux collaborateurs d'ADS tout avantage qui viserait à faciliter leurs activités (Loi Sapin II).
- Révéler toute situation pouvant apparaître comme présentant un conflit d'intérêt, et porter à l'attention de la Direction Générale les cas où un collaborateur d'ADS pourrait avoir un intérêt quelconque dans les activités

Exigences environnementales :

- Respecter la réglementation relative à la protection de l'environnement et faire les meilleurs efforts pour prévenir, atténuer et réparer les impacts négatifs liés à son activité
- Tendre vers les meilleures pratiques, démarches environnementales, certifications, labels et autres reconnaissances par un tiers
- S'efforcer à optimiser ses consommations d'énergie, d'eau et de limiter ses déchets et rejets
- Privilégier l'utilisation de matières recyclables lorsque que cela est possible et limiter les emballages